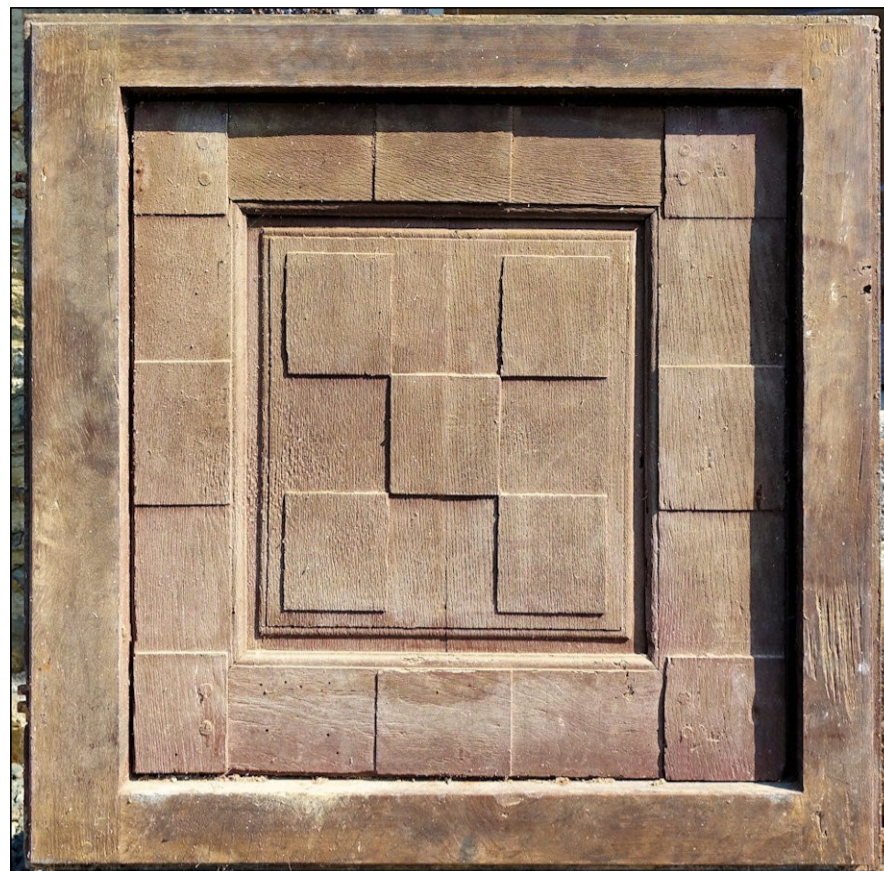


ST-MARTIN-DE-BONFOSSÉ (Manche)

Manoir de Bonfossé

Volets

Dernier quart du XVI^e siècle



Le manoir est connu pour son grand commun réalisé dans le style de l'architecte François Gabriel, attribution qu'il reste toutefois à étudier. L'édifice conserve également une curieuse croisée déposée et faite de plusieurs éléments anachroniques dont un bel ensemble de six volets. Leur dessin original en damier légèrement en relief les destinerait tout naturellement à intégrer les fenêtres à bossages du célèbre architecte, mais rien ne permet de le prouver. Quoiqu'il en soit, ce modèle de volet original, qui a conservé sa serrurerie et un rare principe de montage, méritait bien à lui seul une étude.

Aperçu de l'édifice

Dans son implantation moderne, Bonfossé est composé essentiellement de deux longs corps de bâtiment qui se font face (fig. E.1). Du premier, au nord-est de la cour, on distingue immédiatement un logis qui émerge et qui a été tronqué à une période inconnue (fig. 1.1). S'y adosse une chapelle qui semble former un premier ensemble (fig. 1.3). Nous n'avons pu faire une analyse précise du logis, mais certaines de ses fenêtres montrent à l'évidence deux états successifs. Ainsi, celle du rez-de-chaussée est ornée de moulures effilées amorties sur des bases prismatiques caractéristiques des dernières décennies du XV^e siècle et des premières du suivant (fig. 1.4). Elle conservait jusqu'à une époque récente une traverse en pierre moulurée qui formait deux compartiments. Celui du haut était protégé par une grille scellée en tableau dont on perçoit encore l'emplacement, alors que celui du bas l'était par une grille saillante¹. Les emplacements des deux gonds qui la maintenaient en partie haute sont encore visibles de part et d'autre de l'ancienne traverse. En partie basse, les fixations ne sont plus visibles, mais l'appui mouluré de cette fenêtre a été remplacé par un long bandeau plat qui coure sur toute la façade. La modification est plus étonnante lorsque l'on observe ses piédroits composés de petits éléments de pierre pour la doter de deux jambages, façon pilastres, soutenant une corniche afin de la moderniser. L'appareillage en panneresse et boutisse perd ici une bonne partie de sa fonction structurelle. Sur cette même façade, la corniche qui joue sur la bichromie du calcaire blanc et du poudingue rouge, comme nous le verrons plus loin sur le grand commun sud-ouest, semble également être une reprise ou un rehaussement des murs gouttereaux. Sur la façade postérieure, la lucarne paraît dater de la même campagne (fig. 1.5).

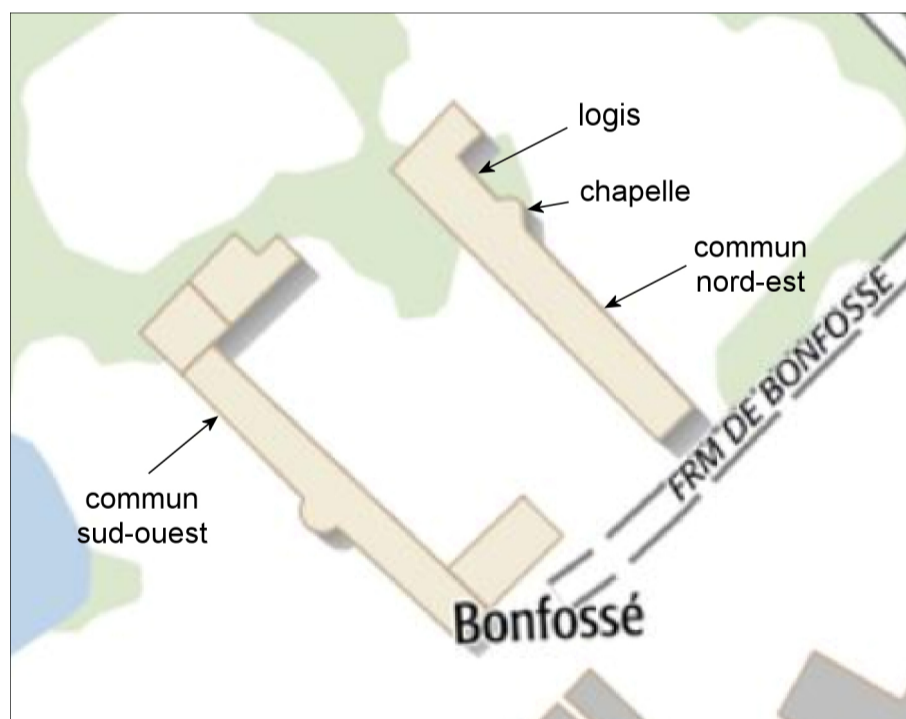


Fig. E.1 – Plan du manoir de Bonfossé
source geoportail.fr

Le logis est prolongé par une chapelle ornée de rares peintures murales figurant les apôtres, probablement réalisées dans le dernier quart du XVI^e siècle. Une bouche à feu est venue percer grossièrement son mur dans le décor à faux joints de sa piscine liturgique qui atteste d'une mise en défense ultérieure. Ensuite, s'étend un long commun qui témoigne d'au moins deux campagnes de travaux (fig. 1.1). Lui fait face un second commun d'une architecture plus soignée et à trois niveaux (planche n°2). Sur l'extérieur, sa façade sud-ouest n'est ouverte qu'au deuxième niveau et quelques bouches à feu en contrôle les accès (fig. 2.6). Du côté cour, les lucarnes ont été arasées (fig. 2.1). Des portes desservent depuis l'extérieur les deuxième et troisième niveaux (fig. 2.3 et 2.5). Comme le logis, au nord-ouest, le commun a perdu une partie de sa longueur. Les ouvertures sont traitées dans le style de François Gabriel, à l'origine d'une célèbre dynastie d'architectes, qui a utilisé la

¹ La disposition était récurrente à cette période dans la Manche. Aujourd'hui les grilles inférieures ont généralement été déposées, mais on en voit encore de beaux exemples à Vesly (Bricqueboscq), Saint-Jacques-de-Néhou (Gonneville), Courcy (Guignardière), Cosqueville, Marchésieux (Vantinière) ou à Saint-Louet-sur-Vire (Bazanville).

Fig. E.2 – Commun sud-ouest
Façade sud-ouest

pierre locale rouge (un poudingue extrait notamment à Troisgots distant de quelques kilomètres) et le calcaire clair pour donner plus de relief à ses bossages (fig. 2.4)². Les châteaux de Thorigny et de Canisy édifiés par François Gabriel dans les années 1590 sont dans l'environnement proche de Bonfossé, à quatre kilomètres pour le premier et à quinze pour le second. Même si Bonfossé est loin du style de Gabriel, mais il ne s'agit que d'un commun, la parenté reste troublante.



La croisée et ses volets

Le manoir de Bonfossé conserve une croisée déposée dont la provenance est inconnue. Ses dimensions ne correspondent apparemment à aucune baie extérieure, et son usage sous sa forme actuelle reste incertain. Elle est composée d'un bâti dormant (fig. 4.5 et 4.6) dans lequel s'insèrent quatre vantaux fermés par six volets (fig. 3.1, 3.2, 5.1 et 5.2). Le bâti dormant peut être daté du XVI^e siècle. Toutefois, il s'agit d'un ouvrage réemployé et grossièrement adapté à une nouvelle destination. Son croisillon a été refait sans feuillure et ses battants ont été enturés (fig. 4.5). La position de ses fiches (fig. 4.6) montre qu'il recevait des vantaux vitrés montés à recouvrement dans sa configuration initiale. Ses deux compartiments du bas reçoivent des grands vantaux divisés par une traverse intermédiaire. Il s'agit là aussi d'un réemploi d'éléments anciens modifiés pour insérer des volets sans rapport avec le bâti dormant. Les deux compartiments du haut intègrent deux vantaux fabriqués spécialement pour adapter les volets (fig. 3.1 et 3.2). Ces vantaux n'ont pas de feuillure extérieure pour installer une vitrerie et leurs assemblages traversés indiquent une réalisation sans doute postérieure à la fin du XVII^e siècle. Dans cet ensemble d'ouvrages récupérés ou fabriqués pour des besoins nouveaux, seuls les volets présentent un grand intérêt et seront étudiés en détail. Nous les avons numérotés de 1 à 6 en partant depuis l'angle supérieur gauche de la croisée vue depuis l'intérieur (plan n°3). Les traces d'une pendeloque sous leur targette permettent de préciser leur sens et de montrer qu'ils fonctionnaient par paire. Les deux du haut sont en parfait état de conservation, n'ont pas été modifiés dans leurs dimensions et conservent l'essentiel de leur serrurerie, hormis leur pendeloque. Nous avons donc relevé précisément le volet n°1 qui conservait sa targette d'origine (plan n°1 et 2). Les quatre autres ont été fortement exposés aux intempéries et recalibrés pour les insérer dans les vantaux. Ils ne conservent plus leur serrurerie, mais des informations utiles pour caractériser l'ensemble.

La menuiserie

Les volets

Le volet n°1 est constitué d'un bâti de fort équarrissage assemblé à tenons et mortaises non traversées. Les dimensions de ses éléments sont irrégulières, comme celles des cinq autres volets. Sa feuillure périphérique qui laisse une faible joue montre qu'il était arasé à un vantail vitré, ce dernier étant sans aucun doute lui-même arasé à un bâti dormant. Dans ce montage, tous les bâtis sont sur le même plan intérieur. Afin d'en comprendre le fonctionnement, nous avons restitué en partie sur les sections un vantail vitré et un bâti dormant (voir plan n°2)³. Si, comme nous le pensons, ces volets pourraient dater du dernier quart du XVI^e siècle, voire du début du suivant, le maintien de cette technique médiévale, après la mise au point des bâtis à recouvrement, reste rare. Nous en avons étudié un bel exemple datable du premier quart du XVII^e siècle à Sévigny (étude n°61012)⁴. Bien évidemment, le panneau arasé à l'intérieur de ce volet trahit également ce type de montage. On notera que ces panneaux sont soigneusement rabotés et arasés sur les volets n°1 et 2, alors qu'ils montrent des traces de sciage sur les quatre autres. Cette différence de traitement s'étend d'ailleurs aux bâtis eux-mêmes. Malgré une largeur importante (environ 360 mm), ces volets n'intègrent qu'un seul panneau constitué de deux éléments collés étonnamment à joint vif. A l'extérieur, les bâtis et les panneaux sont décorés d'un damier irrégulier et traité en relief. Par son style, ce décor géométrique qui accentue les ombres (fig. 4.3) pourrait idéalement trouver place dans la fenêtre de la façade nord-est du grand commun (fig. 2.4).

Analyse des dimensions des six volets

Seuls les volets 1 et 2 conservent leur gabarit d'origine. Les autres ont été recalibrés et insérés dans des vantaux qui ne nous ont pas permis d'en prendre les cotes exactes, mais seulement les cotes apparentes (plan n°3). Du côté de la fermeture, nous avons restitué les largeurs de battant du milieu sans grande difficulté grâce aux clous qui fixaient les targettes et à leur emplacement connu sur le volet 1⁵. L'exercice permet de retrouver la largeur des battants de rive en partant de l'hypothèse que les volets étaient carrés, avec un côté d'environ 624 mm. En appliquant des largeurs de traverse en rapport avec les volets 1 et 2, on retrouve également les mêmes formats de volet sur les quatre autres. Les volets fonctionnant par paire, il serait tentant d'en conclure qu'ils proviennent d'une même croisée à six compartiments. Cependant, la facture plus grossière des volets 3 à 6 permet difficilement de les associer aux deux autres.

2 Sur l'architecte, voir M.-H. Since, *François Gabriel, un architecte novateur à la fin du XVI^e siècle en Basse-Normandie*, Société historique et archéologique de l'Orne, tome CIX, bulletin n°4, mars 1991, p. 49-71.

3 Cette restitution est à visée pédagogique et n'a évidemment aucune valeur documentaire.

4 Voir également nos études d'une croisée du deuxième quart du XVI^e siècle dans la région de Flers (étude n°61002) et d'un châssis au logis de la Bonnelière à Néons-sur-Creuse du troisième quart du XVI^e siècle (étude n°36001).

5 Les battants du milieu ont ainsi les largeurs suivantes : volet 3 (87 + 43) = 130 mm ; volet 4 (80 + 43) = 123 mm ; volet 5 (77 + 43) = 120 mm ; volet 6 (105 + 43) = 148 mm.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des volets était assurée par des fiches à cinq nœuds à broche rivée, type de fiche bien adapté aux croisées arasées (fig. 4.1 et plan n°3).

Les organes de fermeture

Les volets n°1 et 2 présentent encore des targettes de forme différente, alors que les autres n'en ont plus. Les empreintes laissées sur le bois de ces derniers montrent que leur platine était ovale. Le volet n°1 conserve donc sa targette d'origine (fig. 4.2 et plan n°3). On notera que son pêne coulisse sur la platine alors que traditionnellement les croisées arasées étaient dotées de targettes encloisonnées. Dans ce cas le pêne glissait sous la platine. En 1627, Mathurin Jousse explique que cette façon de faire étaient plutôt pratiquée par les « Anciens »⁶ : « *on met à ces croisées (arasées) des targettes vidées, et entaillées de leur épaisseur dedans le bois : quelques uns mettent les varroüils des targettes par-dessous la platine, retenus avec une petite couverture, ou deux cramponnets, aussi entaillez dedans le bois. Nos Anciens les faisaient de ceste façon, que quelques uns de nos modernes pratiquent encores* ».

Les organes de préhension

Le volet n°2 conserve une petite platine avec une boucle sous sa targette (fig. 4.4 et plan n°3). Elle indique que ce volet avait également une pendeloque pour en faciliter la préhension. Les autres volets montrent les mêmes traces.

Datation

La datation de ces volets dont la provenance ne peut être assurée reste un exercice difficile. On peut les situer dans la deuxième moitié du XVI^e siècle ou le début du suivant. La technique des bâtis arasés est une tradition médiévale qui s'éteint progressivement après le milieu du XVI^e siècle et devient rare à la fin de ce siècle. Si elle est encore décrite en 1627 par Mathurin Jousse, les exemples en sont exceptionnels et les bâtis à recouvrement, qui constituent l'autre technique possible, semblent l'avoir marginalisée. Il note cependant que l'emploi de targettes encloisonnées dans cette configuration n'est plus guère usité. Les targettes ovales de Bonfossé ont peut-être ici un caractère moderne. L'utilisation de grands panneaux collés et le jeu de damier en relief indiquent également une fabrication tardive dans le XVI^e siècle. Si on rapproche ces volets de l'édification du grand commun sud-ouest, hypothèse qui reste néanmoins fragile, on s'oriente également vers le dernier quart de ce siècle, voire le début du suivant. Au final, nous daterons donc ces volets, avec les réserves qui s'imposent, du dernier quart du XVI^e siècle.

Remerciements : à Mlle Alexia Chenel et ses parents, propriétaires du manoir, pour leur accueil et leur disponibilité, et à M. Thierry Mesnil, Directeur des ateliers de menuiserie Option Bois, pour l'indication de ce témoin et sa collaboration.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Logis nord-est
- Planche n°2 : Commun sud-ouest
- Planche n°3 : Volets 1 et 2
- Planche n°4 : Volets 1 et 2
- Planche n°5 : Volets 4 à 6
- Plan n°1 : Volet 1 / élévations intérieure et extérieure
- Plan n°2 : Volet 1 / sections horizontale et verticale
- Plan n°3 : Volets

⁶ M. Jousse, *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, 1627, p. 103.